

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 décembre 2023 : Signature du contrat départemental de solidarité territoriale entre Liffré-Cormier Communauté et le Département d'Ille-et-Vilaine

Le 7 décembre 2023, Nicolas Perrin, Vice-Président délégué aux contrats départementaux de solidarité territoriale, et Stéphane Piquet, Président de Liffré-Cormier Communauté (9 communes), se réunissent pour signer le contrat départemental de solidarité territoriale, un dispositif majeur et volontariste au service des territoires.

Ce contrat alloue une enveloppe financière de 2 068 642 euros, soit 76 €/habitant·e, pour mettre en œuvre leurs projets de développement, d'investissement et d'animation sur le territoire de Liffré-Cormier communauté.

À travers cette 4^e génération de contrats, le Département agit en faveur des solidarités humaines et territoriales, de la cohésion sociale, d'une meilleure adaptation aux dérèglements climatiques et de la protection de la biodiversité.

L'enveloppe financière allouée pour financer des projets sur le territoire de Liffré-Cormier Communauté est divisée en deux catégories : 1 757 626 € pour les investissements et 311 016 € viendront financer les projets de fonctionnement.

	Investissement	Fonctionnement	Total
Liffré-Cormier Communauté	1 757 626 €	311 016 €	2 068 642 €

Pour rappel, l'enveloppe financière se partage entre investissement et fonctionnement pour soutenir deux types de projets distincts :

- La **partie investissement** concerne les projets structurants utiles à plusieurs communes et favorisant l'équilibre des territoires. Les projets qui répondent aux priorités départementales : social, accès aux services, mobilités durables, habitat, transition et environnement peuvent être financés jusqu'à 50%. 10% de bonification peuvent s'ajouter pour les projets à forts enjeux environnementaux et sociaux.
- Le **volet de fonctionnement** permet de soutenir des manifestations et des événements portés par les communes, les intercommunalités ou des associations. Il est dédié à l'animation de la vie locale et à la cohésion sociale.

- **Identifier les enjeux du territoire pour mieux y répondre**

Dès la fin de l'année 2022, le Département a mené, avec Liffré-Cormier Communauté, un diagnostic afin d'identifier les enjeux prioritaires du territoire pour la période 2023-2028 :

- Accompagner une économie locale de proximité, créatrice d'emplois dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- Développer des conditions d'accueil et d'attractivité qui rendent le territoire facile : proposer une offre adaptée de logements (types, statuts...), développer les services et infrastructures qui permettront l'accès aux services publics, au lien social, à la santé, au sport, à l'éducation et à la culture ;
- Irriguer les politiques et projets du territoire avec les enjeux de solidarité, de mixité sociale et de bien-vivre ;
- Relever les défis de la transition écologique et de l'autonomie énergétique en préservant la biodiversité et les ressources naturelles, notamment la ressource en eau ;
- Organiser le territoire (structure et fonctionnement) pour limiter les déplacements, développer les mobilités douces et décarbonées, l'intermodalité.

Pour répondre à ces enjeux, un comité de pilotage territorial, composé d'élus locaux, départementaux et de représentants de la société civile, s'est réuni pour identifier des projets qui répondent aux enjeux soulevés.

En résulte, l'élaboration d'une programmation de projets 2023 en cohérence avec les compétences départementales en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de l'accès à la culture et au sport pour tous, de l'équilibre territorial, du développement durable et de la transition énergétique.

- **Les projets d'investissement retenus dans le cadre du contrat de solidarité territoriale**

Les premiers projets d'investissement financés dans le cadre de l'enveloppe allouée comprennent plusieurs actions d'un montant de **3 252 242 €**, pour un montant total de subvention départementale de **700 000 €**, soit 44,25 % de l'enveloppe d'investissement dédiée au territoire (hors bonification). Voici les projets retenus dans cette première phase de contractualisation :

- Construction d'une salle des sports à Liffré, coût prévisionnel de 2 500 000 € pour un montant de subvention départementale programmée de 475 000 € (19 %) ;
- Construction d'une salle de danse à Saint-Aubin du Cormier, coût prévisionnel de 604 242 € pour un montant de subvention départementale programmée de 151 000 € (25 %) ;
- Création d'un espace commun au sein du futur village des aînés à La Bouëxière, coût prévisionnel de 148 000 € pour un montant de subvention départementale programmée de 74 000 € (50 %).

Ces premières actions d'investissement concernent l'année 2023. D'autres projets au stade de l'intention ou de la réflexion, et dont l'agenda et le financement restent à préciser, ont été recensés afin de pouvoir mobiliser l'ingénierie départementale en fonction des besoins. Le comité de pilotage territorial a la possibilité de proposer d'autres projets d'investissement en 2024 et 2025.